

# Les procédures collectives en France

Redressements judiciaires et liquidations judiciaires directes, procédures de sauvegarde

BILAN 2020





***Des défaillances en  
fort repli mais...***

e

# Sommaire

## **PARTIE 1**

---

Panorama général

3

## **PARTIE 2**

---

Profil des entreprises

11

## **PARTIE 3**

---

Impact social

14

## **PARTIE 4**

---

Impact financier

17

## **PARTIE 5**

---

Méthodologie

20

### LES PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

#### UNE ANNÉE ATYPIQUE MAIS LOURDE DE CONSÉQUENCES

Malgré le contexte de pandémie et de ralentissement économique lié plus particulièrement aux confinements, l'exercice 2020 qui s'achève apparaît comme une année de baisse sans précédent pour le nombre de défaillances en France (-39%), avec moins de 31 000 ouvertures de redressement et de liquidation judiciaire directe contre près de 50 000 en 2019.

Même constat s'il est moindre pour les procédures de sauvegarde qui, avec 774 procédures ouvertes sur l'année contre 946 en 2019, reculent de 18% (en nombre).

Ne nous y trompons pas, point de miracle dans ces résultats, mais bel et bien l'effet cumulé du ralentissement de l'activité des greffes de tribunaux de commerce, d'un soutien financier massif de l'Etat et des organismes financiers. Un effet retard de la crise que nous traversons est malheureusement inévitable sur l'ensemble du tissu économique national. L'effet de cette crise se mesure déjà largement par l'anticipation des entreprises dans la gestion de leurs activités et de leurs effectifs. A ce titre, le second semestre 2020 aura été marqué par un nombre croissant de restructurations avec son lot de plans de départs volontaires, de plans de sauvegarde de l'emploi et de fermetures définitives de sites ; autant de signes d'adaptation aux difficultés à venir.

Ces restructurations à marche forcée se reflètent aussi en partie dans les effectifs menacés par les procédures collectives de 2020 qui ont été gérées, en priorité, par les greffes pour les plus grosses entreprises. Ainsi, les effectifs menacés par les procédures de sauvegarde s'élèvent désormais à près de 50 300 postes salariés ; soit une progression de 21% sur un an. Côté défaillances, ce sont près de 118 200 postes qui ont été menacés par les jugements de redressement judiciaire et de liquidation judiciaire directe.



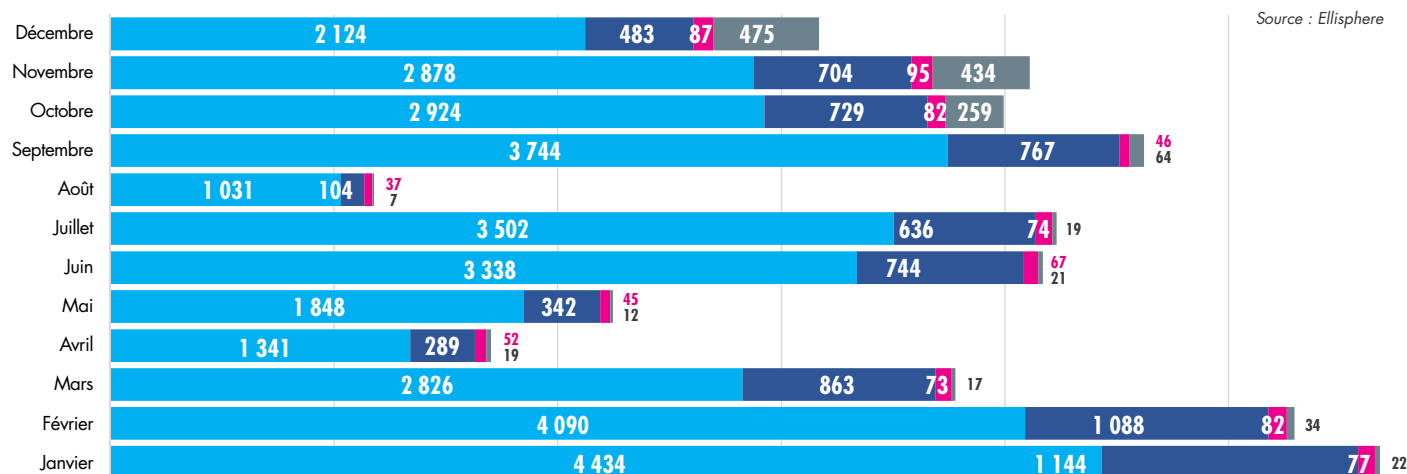
**« Si la baisse enregistrée des défaillances concerne tous les secteurs d'activité, on ne doit pas omettre que ce recul, historiquement bas, est artificiel grâce notamment, aux aides de l'Etat et à une réglementation favorable : fonds de solidarité pour les TPE, mesures de chômage partiel, PGE, modification des délais de prise en compte du défaut de paiement. La tempête annoncée depuis un certain temps déjà se fait attendre, mais pour combien de temps... »**



**Max Jammot**  
Responsable du pôle d'études économiques chez Ellisphere

## PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2020

par mois, en nombre



### LÉGENDE

- Liquidations judiciaires
- Redressements judiciaires
- Procédures de sauvegarde
- Conversions (sauvegarde en liquidation, redressement en liquidation et sauvegarde en redressement)

## DES SIGNAUX ENCORE FAIBLES DE DÉGRADATION

La tendance est restée orientée à la baisse sur le front des défaillances tout au long de l'année 2020. Pour l'heure, tant sur un plan géographique que sectoriel, peu d'éléments annoncent la dégradation à venir. Ainsi, seuls deux départements voient le nombre de leurs défaillances progresser et encore, ces augmentations restent peu significatives. Il s'agit de la Lozère (+3,6%) et de l'Orne (+0,8%). D'autres départements font moins bien que sur le plan national (-39%), comme les Deux-Sèvres avec -16,6%.

Côté secteurs d'activité, il faut également descendre dans le détail pour trouver les premières difficultés importantes. Citons par exemple l'activité des vins et spiritueux avec +58,3% de défaillances d'entreprise sur un an,

essentiellement des producteurs de bière, professionnels touchés de plein fouet par les fermetures des bars et restaurants.

Vient ensuite l'activité du cuir (+33,3%) plus particulièrement pour la maroquinerie et les articles de voyage et ce, dans un contexte très défavorable au secteur du Textile-Cuir-Habillement. Effectivement, ce dernier a enregistré de nombreuses procédures sur des enseignes notoires : La Halle, Celio, Camaïeu, Phildar, Orchestra-Premaman, Kidiliz pour ne citer que les plus connues.

Il convient également de noter des dégradations significatives pour les agences de voyage, les industriels de la viande, de la restauration collective, les cafétérias et libres-services, les fabricants de carrosseries et remorques et enfin, l'activité de construction de routes et autoroutes.



## PLANS PRONONCÉS EN 2020

par mois, en nombre

Source : Ellisphere

Plans prononcés en 2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Homologations de conciliation ou d'accord amiable	0	3	0	0	0	0	0	1	0	33	5	133
Plans de cession totale ou partielle	61	71	70	38	34	119	86	20	86	64	71	103
Plans de continuation/redressement	395	303	252	110	120	235	365	80	372	373	309	309
Plans de sauvegarde	48	45	53	12	11	39	53	6	57	53	44	56
Plans de sauvegarde financière accélérée	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<b>Total général</b>	<b>504</b>	<b>423</b>	<b>375</b>	<b>160</b>	<b>165</b>	<b>393</b>	<b>505</b>	<b>107</b>	<b>515</b>	<b>523</b>	<b>429</b>	<b>601</b>

## DU CÔTÉ DES GREFFES, DÉGRADATION SIGNIFICATIVE EN FIN D'ANNÉE

Sous un autre angle, en se plongeant dans le détail des jugements prononcés par les greffes, plusieurs constats sont à relever.

Depuis octobre dernier (mois où les saisines ont été totalement réouvertes), l'activité des greffes de tribunaux de commerce n'a pas cru brutalement comme certains le craignaient. Toutefois ce regain d'activité s'est illustré par un durcissement des décisions. Ainsi, sur l'année 2020, 82% des prononcés étaient des liquidations judiciaires pour 18% de redressements judiciaires, contre un rapport de 70/30 habituellement. À ce titre, le dernier trimestre 2020 a été marqué par une forte évolution des conversions de redressement ou de procédure de sauvegarde en liquidation judiciaire.

Par ailleurs, par prévention, et probablement en rapport avec les mises en place de restructurations, le recours aux procédures de sauvegarde a progressé au dernier trimestre 2020.

Enfin, autre signe des négociations entre débiteurs et créanciers, le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 a vu bondir le nombre d'homologations de conciliation ; partie visible de cette procédure d'accord amiable qui ne fait pas l'objet de publicité systématique. Le nombre de décisions favorables à la survie des entreprises, suite à un redressement ou une procédure de sauvegarde, est demeuré faible ; ce nombre est équivalent à celui de début d'année (avant la crise sanitaire).

Enfin, le nombre de prorogations de période d'observation a nettement baissé, marquant un retour à des délais de décisions plus courts et à un traitement plus classique des procédures au sein des greffes.

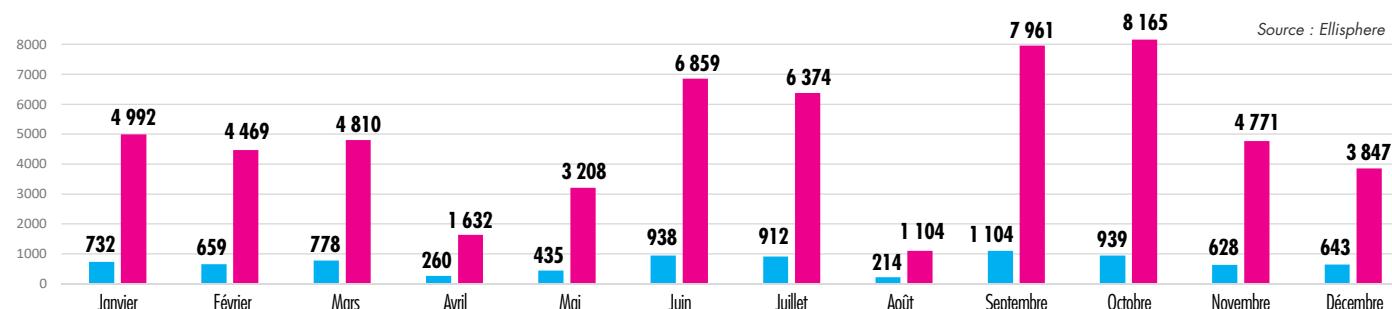
## RENOUVELLEMENT DE LA PÉRIODE D'OBSERVATION EN 2020

par mois, en nombre

LÉGENDE

Entreprises

Effectifs menacés



### UN SCÉNARIO PEU RÉJOUISSANT POUR LES MOIS À VENIR

Sous réserves que la crise s'estompe avec la montée en puissance des campagnes de vaccination, un scénario peut être envisagé pour l'évolution des défaillances d'entreprise dans les mois à venir.

Outre la consommation, l'un des marqueurs à suivre de près, sera celui du soutien de l'Etat sur un nombre plus ciblé de secteurs d'activité actuellement sous fermetures administratives, ainsi que la poursuite ou non des aides accordées comme le chômage partiel, le report des charges fiscales et sociales, les prêts garantis par l'Etat (PGE), les fonds de solidarité... Autant de tuyaux qui une fois débranchés, devraient pousser bon nombre d'entreprises très fragilisées (pour certaines, déjà avant la crise) à la faillite faute de ressources suffisantes pour faire face à leurs engagements.

La fin du premier trimestre 2021 risque d'enregistrer un premier pic de défaillances, suivi d'une augmentation constante due aux clôtures des comptes sociaux 2020 et à la présentation de ceux-ci aux partenaires financiers. Dans certains cas, les banques pourraient alors jeter l'éponge et refuser de soutenir leurs clients exsangues de trésorerie. Les estimations de défaillances pour 2021 s'échelonnent de 50 000 (retour au niveau 2019) à 62 000 (pic post crise 2008) pour les plus optimistes.

La deuxième vague de défaillances d'entreprise pourrait débuter au premier trimestre 2022 lorsque tomberont les premières échéances de remboursement des PGE qui solliciteront très fortement la trésorerie des entreprises.

Les estimations du nombre de défaillances d'entreprise en 2022 se situent entre 80 000 et 85 000.

**Les TPE qui représentent plus de 80% des défaillances en France sont de par leur taille, les plus fragilisées durant cette crise. 88% des bénéficiaires des PGE sont des TPE, prêts principalement souscrits en avril et mai 2020. Depuis, par excès d'optimisme ou par prudence, leurs dirigeants n'ont pas voulu rajouter de la dette.**

Sage précaution car la prévision de croissance économique, +6% en 2021, n'est pas forcément portée par un vent de reprise réelle mais reflète davantage une remise à niveau par rapport à 2020. Si l'endettement financier

des entreprises n'est pas en lui-même un problème, la capacité à pouvoir rembourser la dette, oui. Dans des activités où les marges sont faibles, les entreprises ont préféré thésauriser une partie de leur trésorerie encore disponible grâce aux PGE, pour anticiper le paiement des charges futures et la reconstitution de leurs stocks. Pour elles, l'interprétation comptable des PGE (fonds propres ou dettes) est anecdotique. Leur volonté d'indépendance est primordiale. Ces entreprises tablent aujourd'hui davantage sur leur agilité pour s'en sortir.

Les PME comme les ETI vont être confrontées quant à elles à une forte tension sur les prix. Elles devront se préparer rapidement à une transformation technologique et réorienter leurs investissements afin d'adopter un nouveau modèle économique plus robuste et pérenne pour les années à venir. Le rôle de leurs directions financières est donc primordial. Celles-ci doivent ouvrir rapidement des chantiers de transformation et accompagner leurs collaborateurs à ce changement. Nul doute que dans les secteurs d'activité les plus capitalistiques, les rapprochements entre entreprises vont s'accélérer. Le monde « d'après crise » se prépare activement.



## SECTEURS D'ACTIVITÉ

### DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE

EN 2020 (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

Source : Ellisphere

**30 643**

ouvertures de redressement  
judiciaire et liquidation  
judiciaire directe

**118 199**

emplois menacés par  
ces défaillances

### PROCÉDURES DE SAUVEGARDE

EN 2020 (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

Source : Ellisphere

**774**

procédures  
de sauvegarde

**50 296**

emplois menacés par  
ces procédures

### LE NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE BAISSÉ SUR LES 22 GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ...

Ce sont là des résultats statistiques qui sont, entre autres, largement liés au gel partiel des déclarations de cessation de paiement ; un gel qui masque la situation économique réelle de beaucoup d'entreprises mises à mal par la crise de la Covid-19.

Concomitamment, l'Etat et les greffes de tribunaux de commerce ont poussé les entreprises à gérer leurs difficultés à l'amiable, en utilisant d'autres procédures, comme le mandat ad hoc ou la conciliation.

Depuis le 7 octobre dernier, la vanne des saisines auprès des greffes de tribunaux de commerce est de nouveau largement ouverte ; nous plongeons ainsi dans l'inconnu concernant l'ampleur réelle de la vague des défaillances d'entreprise à venir - tsunami, forte marée ou vaguelettes progressives sur une période plus ou moins longue ?

Pour l'heure, les avis divergent en raison du soutien massif encore accordé par l'Etat et les organismes financiers à bon nombre de secteurs d'activité.

Pour de nombreuses structures, l'horizon risque à nouveau de s'assombrir aux premiers remboursements des avantages accordés, dans un contexte toujours incertain de l'évolution de la crise sanitaire. On parle maintenant d'une situation difficile jusqu'à l'été prochain, voire d'un retour à la normale pour certains secteurs à compter de... 2024 ou 2025.



### PETIT SURVOL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SECTEURS

Pour l'**artisanat du bâtiment**, après l'effondrement de l'activité au second trimestre 2020 (-24%), le troisième trimestre a enregistré un rebond, certes modeste +0,5% d'activité, mais en volume avec un niveau comparable au troisième trimestre 2019.

A fin décembre 2020, sur 12 mois glissants, le secteur du **Bâtiment & Travaux Publics** a enregistré dans son ensemble 7 602 défaillances d'entreprise, un résultat en retrait de -43,2% par rapport à 2019.



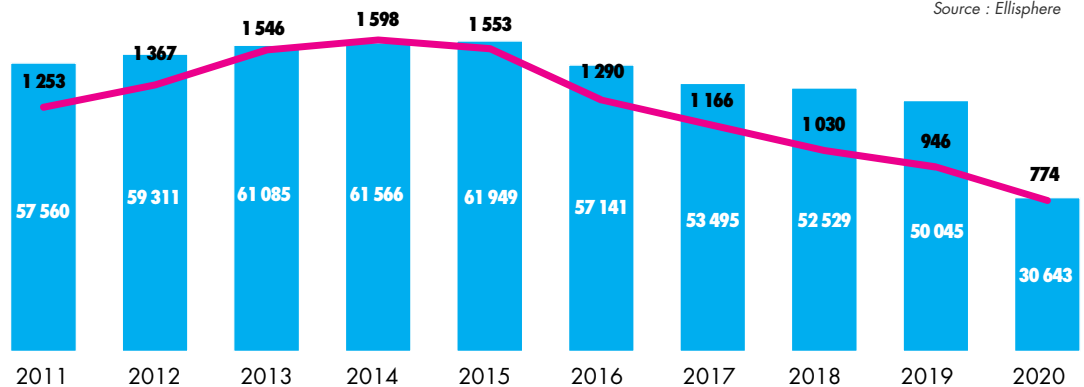
#### LÉGENDE

■ Redressements judiciaires et liquidations judiciaires directes

■ Procédures de sauvegarde

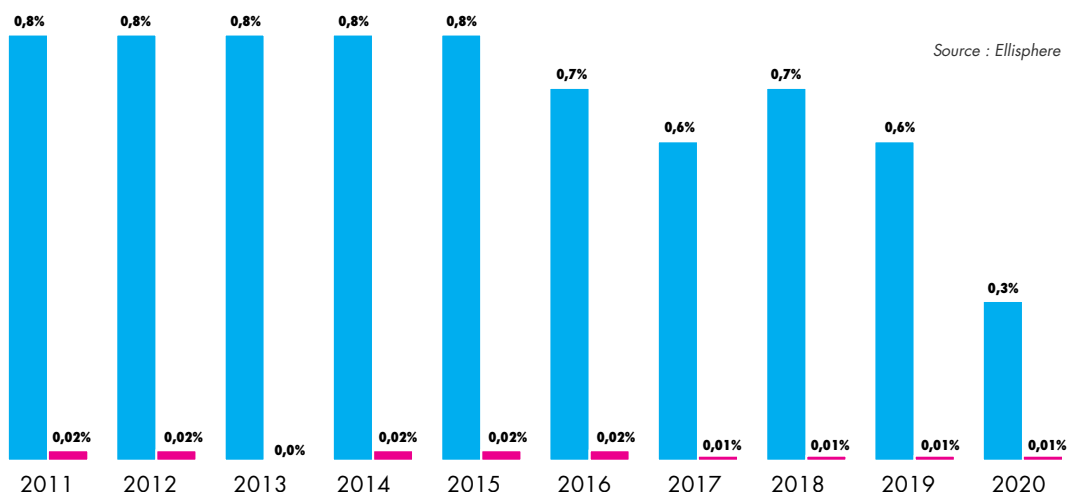
#### Nombre de défaillances et de procédures par année

France métropolitaine  
uniquement



#### Taux de défaillance et de procédure par année

France métropolitaine  
uniquement





## SECTEURS D'ACTIVITÉ

**L'immobilier tertiaire** traverse une crise sans précédent : les marchés s'effondrent, les acquéreurs sont peu nombreux, beaucoup de programmes sont gelés... Le marché de bureaux est secoué par la généralisation du télétravail.

Même s'il tourne au ralenti, seul le marché résidentiel semble encore attirer le regard des investisseurs. À noter que le taux de refus des dossiers de crédit qui était de 5,5% en 2019 a atteint environ 15% sur les derniers mois de 2020.

La crise sanitaire a également eu un impact considérable sur le **commerce**, notamment sur les structures spécialisées de **gros et de détail**, qui ont été fermées durant toute la première période de confinement. Ainsi, l'activité **textile** a été l'une des plus éprouvées, mais de façon inégale. A la faveur du confinement, si les achats par **Internet** de **vêtements** et **chaussures** augmentaient de 11%, les magasins de mode physiques perdaient globalement 26% de chiffre d'affaires. Toutefois, il est important de rappeler que l'activité textile était déjà en crise avant la Covid-19 avec un marché en recul de 17% depuis 2008, sur fond de redressements judiciaires à la chaîne d'enseignes d'habillement telles que Camaïeu, Naf Naf, La Halle, Devianne (Groupe Verywear), André ou encore Orchestra.

De son côté, la **grande distribution alimentaire** a correctement tiré son épingle du jeu d'autant que le drive a affiché, dans la plupart des enseignes, une forte progression avec une part de marché proche de 8% sur l'année écoulée.

Constat identique pour le secteur de la **Pharmacie**. Bien que perdant 200 officines par an, les pharmacies ont été fortement sollicitées, tant en termes de distribution de masques que de conseils et ce, dès novembre dernier, en réalisant des tests antigéniques.

Une augmentation importante des ventes en ligne est enregistrée par le secteur, d'environ 11% (similaire à la progression du e-commerce dans sa globalité en 2020). Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020, les ventes de **cosmétiques** en France ont baissé de 10% alors que les produits d'**hygiène et d'entretien** ont vu leurs ventes exploser (+155% / 2019).

Le secteur des **Télécommunications** a joué un rôle essentiel avec un nombre de télétravailleurs qui n'a jamais été aussi élevé. Par ailleurs, on note des souscriptions en hausse au bénéfice d'acteurs payants comme Netflix, ainsi que côté médical des téléconsultations, qui ont représenté plus de 10% de l'ensemble des consultations médicales (contre environ 1% avant la pandémie).

Pour le secteur **Automobile**, le stock de véhicules dans les concessions a été maximal sur la période de confinement. En juin dernier, les garages ont dû ainsi rattraper plusieurs semaines de livraison. Le choc a également été terrible pour l'**Aéronautique** avec l'arrêt quasi-complet des vols. Le chiffre d'affaires des compagnies était encore en recul de 40 à 70% après le déconfinement.

**Pour ces deux derniers secteurs d'activité**, l'impact sur les **équipementiers de rang 1 et surtout de rang 2** est évident avec, pour certains au plus fort de la pandémie, un arrêt brutal des commandes.

Par ricochet, les activités dépendantes du **tourisme** sont toujours très affaiblies ; la grande majorité des pays ayant pris des mesures restrictives d'entrée sur leurs territoires. Les **taxis et VTC**, fortement impactés par le tarissement de voyageurs, ont vu leur chiffre d'affaires plonger. Tout comme les sociétés d'**autocars** qui ont été privées des voyages de groupes, des sorties scolaires et autres séjours linguistiques... On évoque ainsi une perte de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour les activités du **tourisme** depuis le premier confinement.



## SECTEURS D'ACTIVITÉ

Et que dire de l'**événementiel**, durement touché : les trois quarts des événements programmés en 2020 ont été annulés, ou dans le meilleur des cas, reportés. **Cinémas, théâtres, salles de spectacle, musées...** sont toujours en grande souffrance et peinent à projeter leurs activités, sans visibilité sur la fin des mesures de fermeture à leur encontre.

Les **salles de sport** sont également confrontées à un marasme sans précédent. Comme pour beaucoup d'autres activités telles que le commerce de détail ou les activités de tourisme, les importants moyens déployés pour répondre aux exigences sanitaires n'ont pu empêcher la fermeture de leurs structures, mettant ainsi en péril la survie de certaines à court ou moyen terme.



Le contexte actuel est également terrible pour la **restauration**. Ses représentants estiment que 30% des restaurants français ne survivront pas à cette crise. Constat identique pour les **débites de boissons** en manque total de visibilité.

Privés de clients, environ 7% des quelques 20 000 **hôtels** que compte la France, n'auraient toujours pas rouvert leurs portes depuis mi-mars ; les autres tentent de résister avec des taux d'occupation très bas.

Les dernières décisions du gouvernement, et principalement le durcissement du couvre-feu généralisé à 18h sur tout le territoire métropolitain, amputent une grosse partie du chiffre d'affaires des **commerces de détail** ainsi que des **restaurants** qui s'étaient tournés vers la vente à emporter.

**Les restaurants** vont donc devoir tenir, à minima jusqu'en février, voire au-delà. In fine, depuis le premier confinement, les établissements auront été fermés près de 6 mois. Une éternité. Sans compter qu'ils n'ont pu bénéficier des fêtes de fin d'année... Période clé en termes de chiffre d'affaires.

Pour terminer, période hivernale oblige, comment ne pas évoquer la situation très difficile des **stations de ski** et la fermeture prolongée des remontées mécaniques. Même si le gouvernement a récemment présenté un plan d'aide de 400 millions d'euros, en soutien aux professionnels de la montagne... Les pertes devraient être très importantes pour un secteur dont une grande partie du chiffre d'affaires annuel est réalisée sur les quelques mois de la saison de ski.

A low-angle, upward-looking photograph of several modern skyscrapers with glass facades, set against a clear, light blue sky. The buildings are arranged in a way that creates a sense of height and architectural scale. The perspective is from the ground looking up, making the buildings appear to converge towards the top of the frame.

# **PROFIL** DES ENTREPRISES



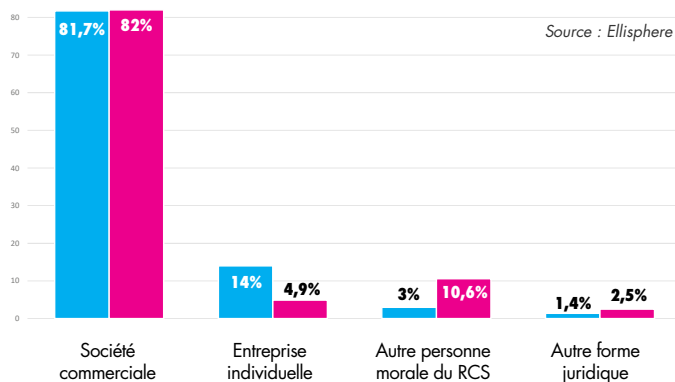
# PROFIL DES ENTREPRISES

Redressements judiciaires et liquidations judiciaires directes

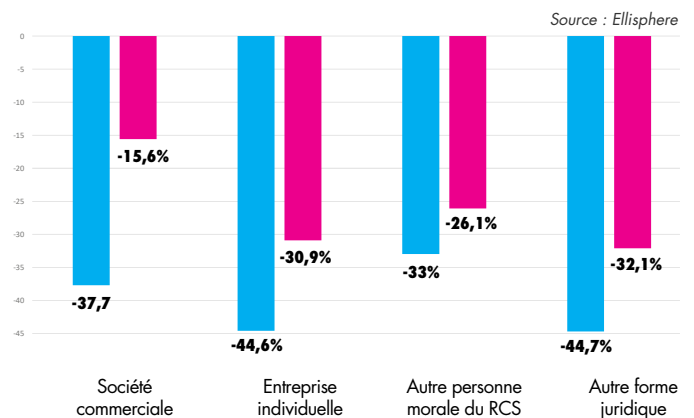
Procédures de sauvegarde

## PROFIL DES ENTREPRISES PAR FAMILLE JURIDIQUE

Répartition en % des entreprises en 2020

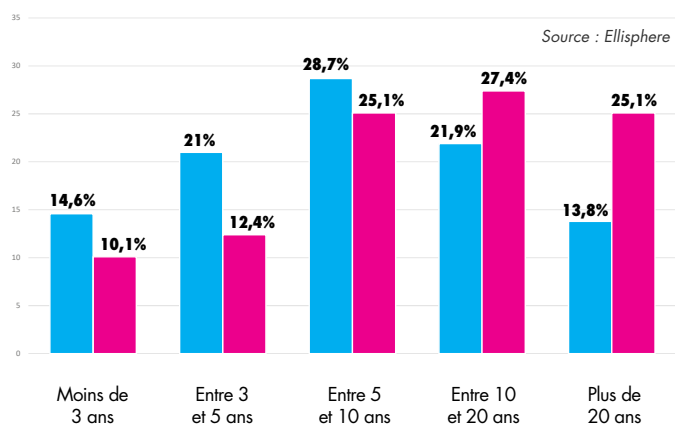


Evolution en % du nombre d'entreprises en 2020

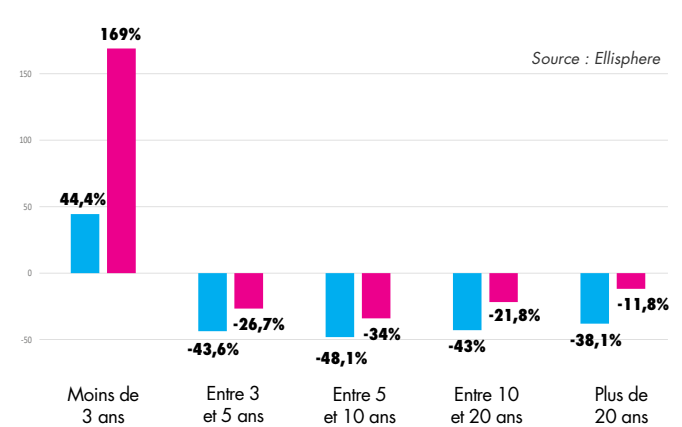


## PROFIL DES ENTREPRISES PAR TRANCHE D'ÂGE

Répartition en % des entreprises en 2020

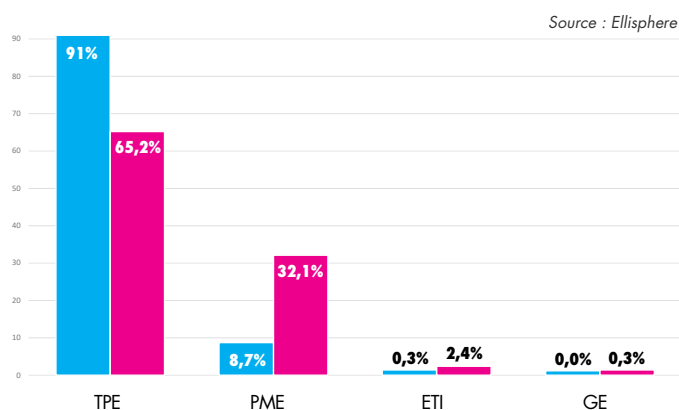


Evolution en % du nombre d'entreprises en 2020

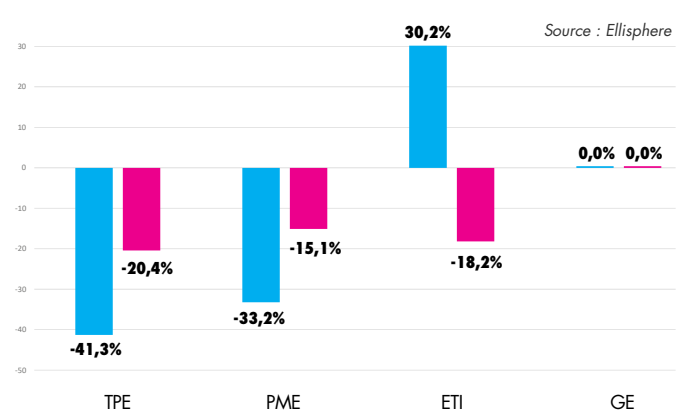


## PROFIL DES ENTREPRISES PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Répartition en % des entreprises en 2020



Evolution en % du nombre d'entreprises en 2020





# PROFIL DES ENTREPRISES

France métropolitaine

## À NOTER

L'étude de l'activité et du chiffre d'affaires est réalisée sur la population des entreprises ayant publié leur bilan.

## DÉFAILLANCES ET PROCÉDURES DE SAUVEGARDE PAR RÉGION

en nombre et en pourcentage en 2020

Source : Ellisphere

REGION	Nombre de RJ et LJ * en 2020	Répartition	Evolution depuis un an	Nombre de PS ** en 2020	Répartition	Evolution depuis un an
ÎLE-DE-FRANCE	7 356	24,0%	-35,8%	130	16,8%	11,1%
RÉGION SUD - PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	3 466	11,3%	-35,1%	100	12,9%	-31,5%
AUVERGNE-RHONE-ALPES	3 461	11,3%	-42,0%	117	15,1%	-5,6%
OCCITANIE	2 684	8,8%	-39,9%	53	6,8%	-44,2%
NOUVELLE AQUITAINE	2 651	8,7%	-39,7%	97	12,5%	-24,8%
HAUTS-DE-FRANCE	2 457	8,0%	-37,9%	45	5,8%	-6,3%
GRAND EST	2 235	7,3%	-43,6%	54	7,0%	-29,9%
NORMANDIE	1 347	4,4%	-38,1%	34	4,4%	-5,6%
BRETAGNE	1 299	4,2%	-35,1%	35	4,5%	-20,5%
PAYS DE LA LOIRE	1 261	4,1%	-42,1%	37	4,8%	-27,5%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1 213	4,0%	-38,0%	29	3,7%	-32,6%
CENTRE - VAL DE LOIRE	997	3,3%	-43,3%	37	4,8%	5,7%
CORSE	211	0,7%	-50,0%	6	0,8%	500,0%
<b>TOTAL</b>	<b>30 643</b>	<b>100%</b>	<b>-38,8%</b>	<b>774</b>	<b>100%</b>	<b>-18,2%</b>

## DÉFAILLANCES ET PROCÉDURES DE SAUVEGARDE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

en nombre et en pourcentage en 2020

Source : Ellisphere

REGION	Nombre de RJ et LJ * en 2019	Répartition	Evolution depuis un an	Nombre de PS ** en 2019	Répartition	Evolution depuis un an
Bâtiment et Travaux publics	7 602	24,8%	-43,2%	132	17,1%	-29,8%
Services aux particuliers	5 686	18,6%	-38,1%	110	14,2%	-9,8%
Services aux entreprises	3 254	10,6%	-33,1%	79	10,2%	-2,5%
Distribution	2 248	7,3%	-40,7%	44	5,7%	-8,3%
Moyens de transport	1 392	4,5%	-38,2%	20	2,6%	-53,5%
Transports & Logistique	1 208	3,9%	-41,8%	16	2,1%	-27,3%
Textile habillement cuir	1 113	3,6%	-31,7%	56	7,2%	100,0%
Services collectifs	1 043	3,4%	-42,0%	33	4,3%	-19,5%
Biens de consommation	958	3,1%	-36,0%	24	3,1%	-22,6%
Agroalimentaire	955	3,1%	-39,9%	17	2,2%	-15,0%
Médias & Loisirs	946	3,1%	-35,6%	33	4,3%	-15,4%
Agriculture & Pêche	830	2,7%	-33,0%	30	3,9%	-33,3%
Informatique & Electronique	732	2,4%	-30,2%	13	1,7%	-50,0%
Holding	571	1,9%	-29,2%	70	9,0%	-23,1%
Biens d'équipement industriels	536	1,7%	-37,9%	25	3,2%	4,2%
Biens d'équipement du foyer	508	1,7%	-42,5%	31	4,0%	-3,1%
Bois Papier Carton & Imprimerie	278	0,9%	-39,3%	7	0,9%	-30,0%
Services financiers	241	0,8%	-31,9%	16	2,1%	6,7%
Métaux	197	0,6%	-37,7%	4	0,5%	-66,7%
Activité en cours d'attribution	124	0,4%	-15,6%	1	0,1%	-50,0%
Pharmacie	70	0,2%	-48,5%	6	0,8%	-64,7%
Produits minéraux et Chimie	57	0,2%	-33,7%	4	0,5%	33,3%
Energie	49	0,2%	-38,0%	1	0,1%	-80,0%
Télécommunications	45	0,1%	-56,7%	2	0,3%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>30 643</b>	<b>100%</b>	<b>-38,8%</b>	<b>774</b>	<b>100%</b>	<b>-18,2%</b>

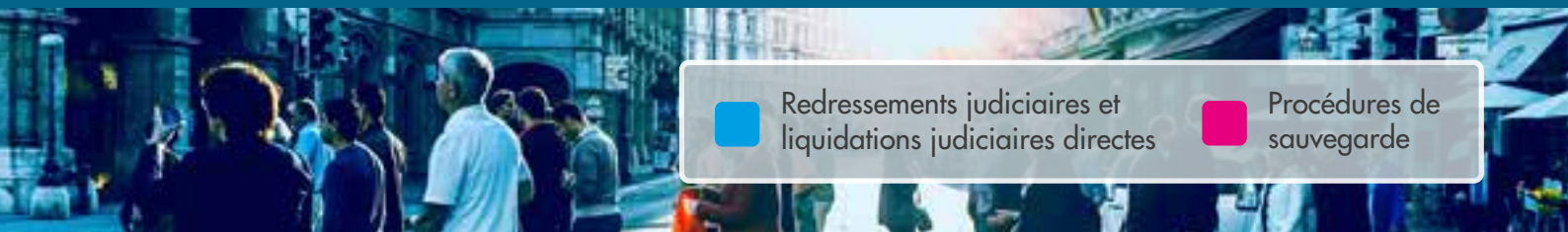
\* RJ / LJ : redressements judiciaires / liquidations judiciaires directes

\*\* PS : procédures de sauvegarde



# IMPACT SOCIAL



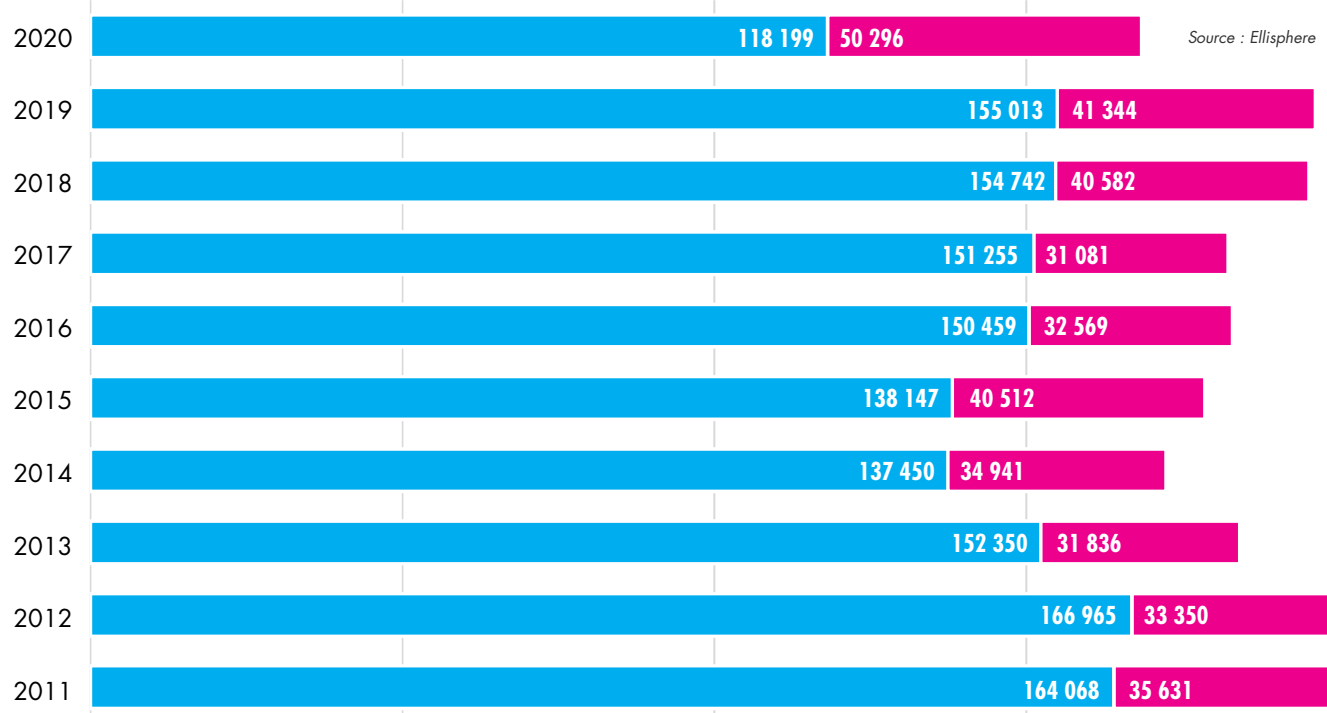


Redressements judiciaires et liquidations judiciaires directes

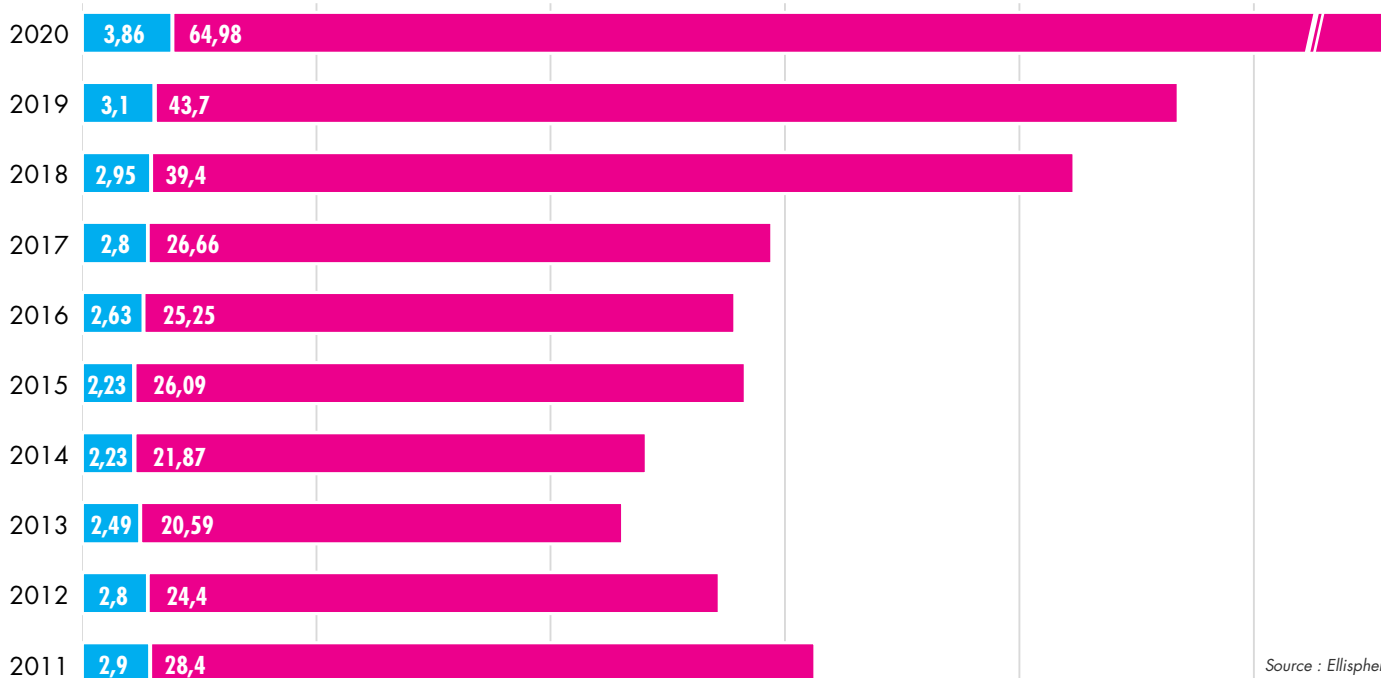


Procédures de sauvegarde

## NOMBRE D'EMPLOIS MENACÉS PAR LES DÉFAILLANCES ET PROCÉDURES DE SAUVEGARDE (par année depuis 2011)



## NOMBRE MOYEN D'EMPLOIS MENACÉS PAR DÉFAILLANCE ET PROCÉDURE DE SAUVEGARDE (par année depuis 2011)

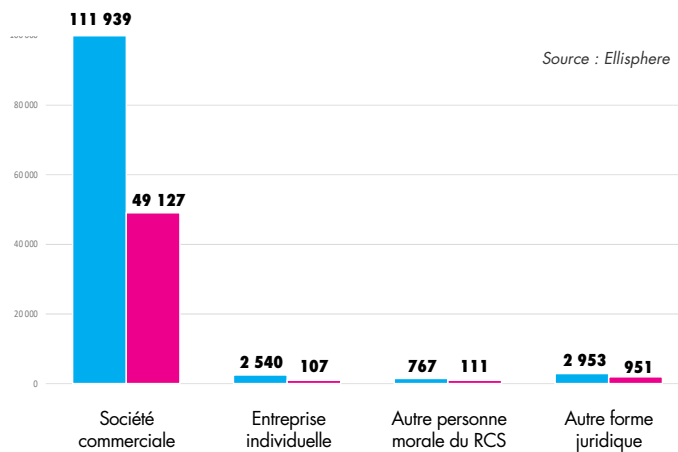




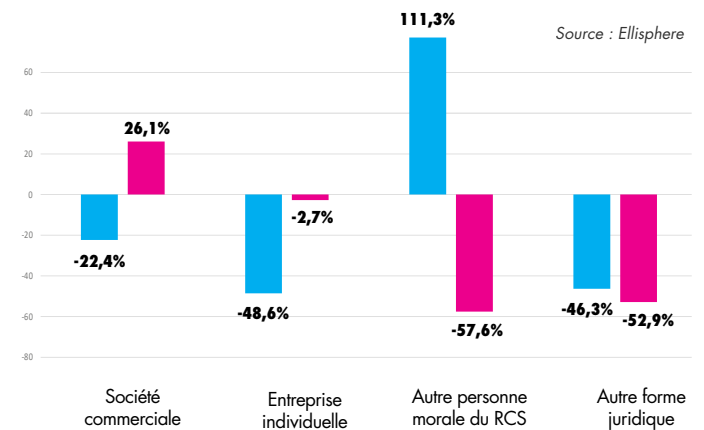
France métropolitaine

## IMPACT SOCIAL PAR FAMILLE JURIDIQUE

Répartition en nombre des emplois menacés en 2020

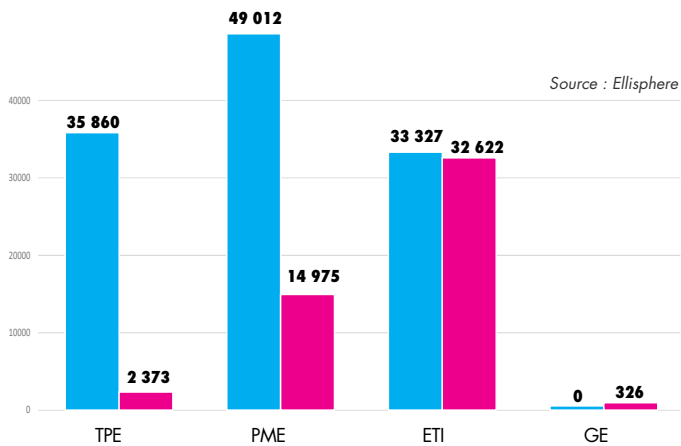


Evolution en % des emplois menacés en 2020

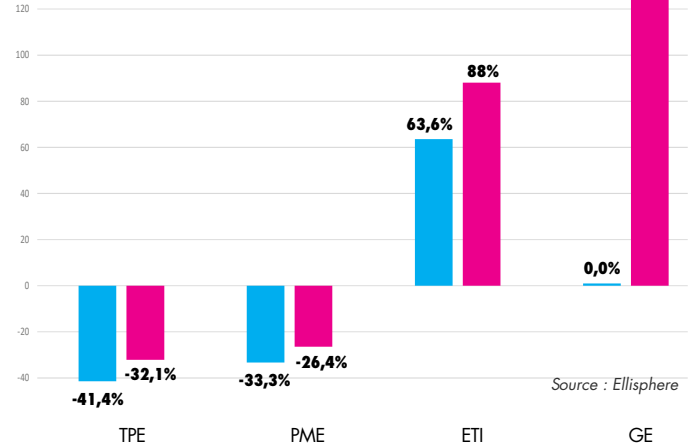


## IMPACT SOCIAL PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Répartition en nombre des emplois menacés en 2020



Evolution en % des emplois menacés en 2020





# IMPACT FINANCIER

# BUSINESS



# IMPACT FINANCIER



## À NOTER

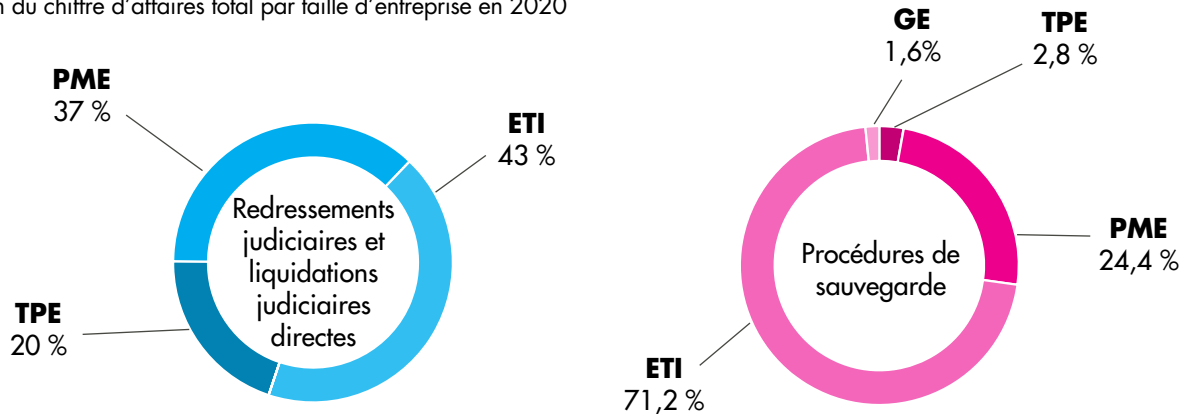
L'étude de l'activité et du chiffre d'affaires est réalisée sur la population des entreprises ayant publié leur bilan.

■ Redressements judiciaires et liquidations judiciaires directes

■ Procédures de sauvegarde

### CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

Répartition du chiffre d'affaires total par taille d'entreprise en 2020

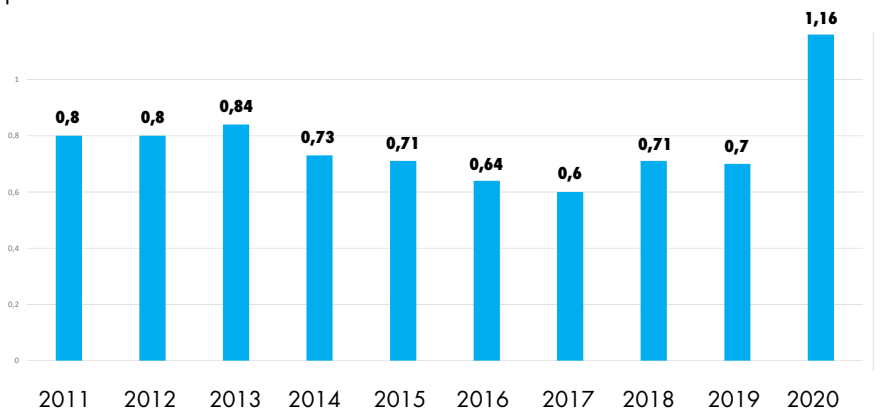


### CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

Chiffre d'affaires moyen (en M€) des entreprises depuis 2011

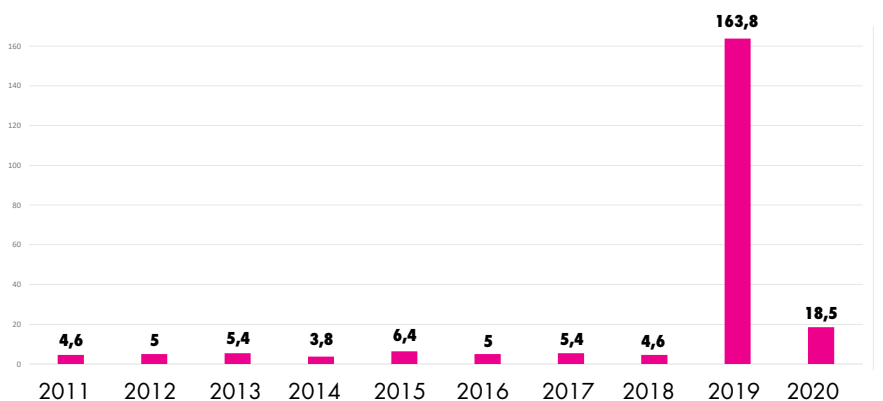
**Redressements judiciaires et liquidations judiciaires directes**

Source : Ellisphere



**Procédures de sauvegarde**

Source : Ellisphere

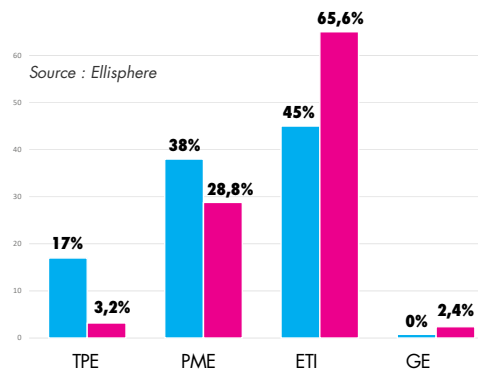


Ce pic s'explique par la procédure de sauvegarde de la holding Rallye à la tête des magasins Casino en 2019.

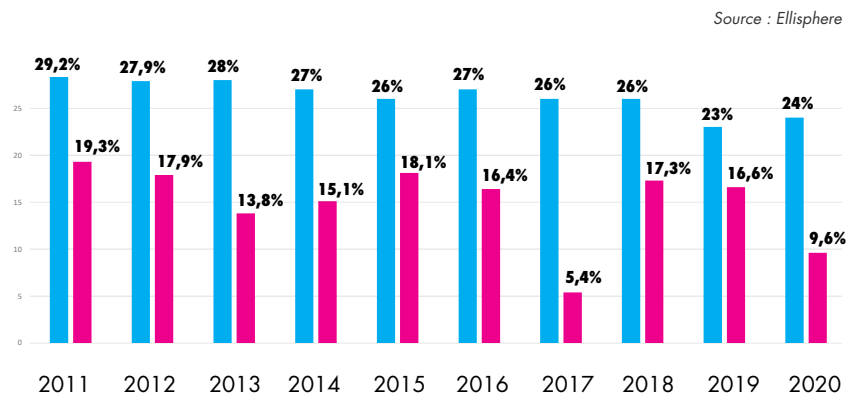


## ENDETTEMENT FOURNISSEURS DES ENTREPRISES

Répartition en % des dettes fournisseurs par taille d'entreprise en 2020

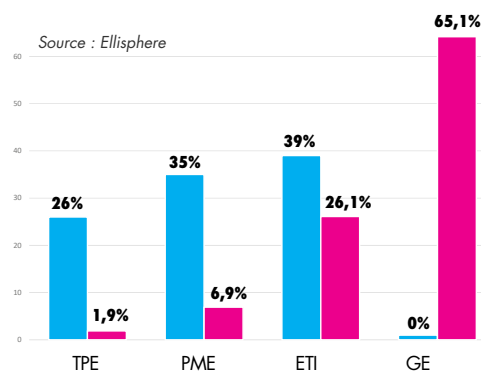


Taux des dettes fournisseurs dans le passif des entreprises depuis 2011

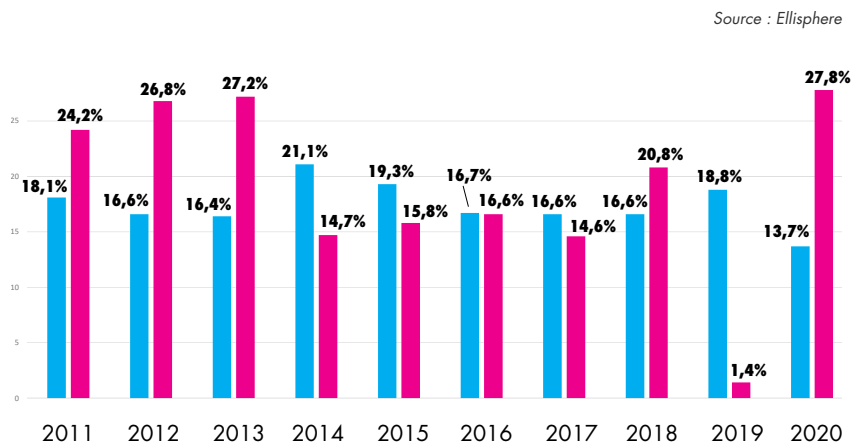


## ENDETTEMENT BANCAIRE DES ENTREPRISES

Répartition en % des dettes bancaires par taille d'entreprise en 2020



Taux des dettes bancaires dans le passif des entreprises depuis 2011





Les données utilisées dans ce bilan 2020 des procédures collectives sont extraites de la base Ellisphere le 4 janvier 2021. Cette étude considère les entités immatriculées avec SIREN en France métropolitaine dont l'activité et la forme juridique sont connues.

Les défaillances d'entreprise sont comptabilisées sur 12 mois glissants et prennent en compte les ouvertures de redressement judiciaire et de liquidation judiciaire directe. Les procédures de sauvegarde sont comptabilisées séparément.



## PROFIL DES ENTREPRISES

Le profil des entreprises étudiées prend en compte, à la date d'extraction : l'adresse du siège social, le code APE, le statut juridique, l'année de création, l'effectif, le chiffre d'affaires et le total bilan. Ce profil est établi à partir de critères géographiques, sectoriels, d'ancienneté et d'âge des entreprises.

## IMPACT SOCIAL

L'impact social cumule et répartit sur différents critères le dernier effectif connu des entreprises étudiées.

## IMPACT FINANCIER

L'impact financier cumule et répartit sur différents critères les derniers éléments bilantiels des entités étudiées ayant publié un bilan social ou consolidé.

---

## DÉFINITIONS

**La procédure de sauvegarde** permet, aux entités en difficultés n'étant pas en cessation de paiement, le maintien de l'activité et de l'emploi, l'apurement du passif et leur réorganisation ; elle peut déboucher sur un plan de sauvegarde arrêté par le tribunal de commerce.

**Le redressement judiciaire** permet, aux entités en cessation de paiement, le maintien de l'activité et de l'emploi, l'apurement du passif et leur réorganisation ; il peut déboucher sur un plan de redressement arrêté par le tribunal de commerce.

**La liquidation judiciaire** est une procédure pour les entités en cessation de paiement dont le redressement apparaît manifestement impossible.

**L'homologation de conciliation** est un accord amiable publié au tribunal de commerce pour les entités en cessation de paiement depuis moins de 45 jours résultant d'une conciliation négociée avec les principaux créanciers.

Le référentiel d'Ellisphere met à disposition de l'information économique, légale et financière sur près de 13 millions d'entités françaises jusqu'à 10 ans après leur date de cessation.



# SUIVEZ

## L'ACTUALITÉ D'ELLISPHERE



[www.ellisphere.com](http://www.ellisphere.com)



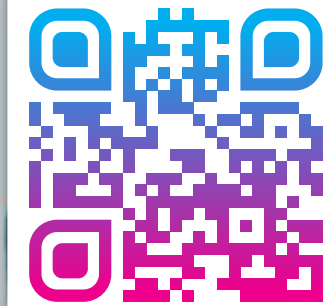
@ellisphere



@ellisphere



@ellisphere



Pour plus d'information sur nos études :

[pole\\_statistiques\\_economiques@ellisphere.com](mailto:pole_statistiques_economiques@ellisphere.com)



Ecoutez dès maintenant le  
**podcast d'Ellisphere**  
associé à cette étude



# ellispherē

Pour un monde économique fiable et une croissance durable

[www.ellisphere.com](http://www.ellisphere.com)

Lille - Lyon - Marseille - Nanterre - Nantes - Strasbourg - Toulouse - Tours  
Siège social : Immeuble Via Verde - 55 place Nelson Mandela - 92000 Nanterre  
Adresse postale : 37 rue Sergent Michel Berthet - CS 99063 - 69255 Lyon Cedex 09  
S.A.S. au capital de 2 512 590 euros - 482755741 RCS Nanterre  
N° ORIAS 07029136 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - Sous le contrôle de l'ACPR

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09